RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

ÉLECTIONS DES DÉPUTÉS DU 16 MARS 1986

RASSEMBLEMENT DES DÉMOCRATES

Socio-Démocrates
Eric HINTERMANN

Ecologistes

Mouvement des Démocrates
Michel JOBERT

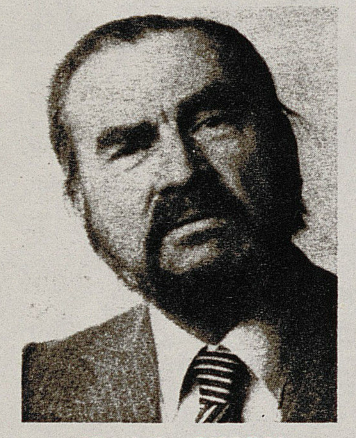
AU SECOURS !
GAUCHE ! DROITE !

RAS LE BOL

SORTEZ LES SORTANTS
ET SORTEZ LES REVENANTS

avec

JEAN-LOUIS SIMON



Me J.-L. SIMON
Conseil Juridique

Pour l'emploi des jeunes
ce que disent la droite et la gauche :

C'EST DU VENT

Seuls nous apportons une SOLUTION CONCRÈTE et efficace... Et si la politique vous écœure n'allez pas à la pêche SANS VOTER UTILE car seuls avec les écologistes nous défendons votre rivière CONTRE LA POLLUTION

Président du Comité de Soutien :
Raymond ONDET
Exploitant agricole
Maire de Marcé-sur-Esves (sans étiquette)



MARIE-PIA DE DECKER
Ecologiste

LE RASSEMBLEMENT DES DÉMOCRATES C'EST QUOI ?

C'EST L'UNION DES HOMMES ET DES FEMMES LIBRES, non embrigadés ou désignés par les états majors politiques qui imposent leurs candidats au mépris de la volonté des militants et des électeurs, qui ne cumulent aucun mandat, contraire à la démocratie, ni aucune indemnité contraire à la solidarité.

Pour mettre un terme à la pitoyable querelle droite-gauche : il faut **sortir les sortants** et **sortir les revenants.**

LE RASSEMBLEMENT DES DÉMOCRATES : C'EST L'IMAGINATION AU POUVOIR

Pas de nouvelle alternance si la première préoccupation des nouveaux élus n'est pas **L'EMPLOI DES JEUNES.**

Il faut oser une solution nouvelle qui bouleversera les habitudes... mais évitera un nouveau MAI 68 dont les conséquences sont imprévisibles.

Du simple particulier à la grosse entreprise, tous hésitent à embaucher devant les charges énormes qui s'ajoutent aux salaires. C'est ce système archaïque qui pénalise tous les employeurs de main-d'œuvre. C'est ce système qu'il faut changer.

Savez-vous qu'en Indre-et-Loire, en 1985, les artisans et commerçants n'ont pas été en mesure de payer à l'URSSAF une somme de 71.400.000 F et au Trésor Public, principalement pour la T.V.A., une somme de 298.400.000 F.

C'est la démonstration d'un système injuste, contraignant et inefficace.

L'agriculture, avec la Mutualité Sociale et les prêts du Crédit Agricole, est dans le même état.

ALORS, QUE FAIRE ?

Et bien, supprimer la totalité des charges qui grèvent les salaires et les répartir sur l'ensemble du budget de l'Etat.

L'Etat, désormais unique collecteur, répartira les recettes en fonction des besoins des diverses caisses sociales existantes.

Les conséquences pratiques d'une telle mesure de solidarité nationale sont les suivantes :

• La fiscalisation des charges salariales sera modulée entre la T.V.A., l'I.R. et diverses taxes qui augmenteront dans une certaine proportion. Par contre, les prix à la consommation, dans lequels ne rentreront plus l'énorme coût des charges, diminueront massivement.

• Les prix de notre production industrielle deviendront donc compétitifs et exportables.

• Le pouvoir d'achat augmentera. La machine économique sera relancée.

• Le travail noir sera totalement supprimé.

• Moins de contrôles dans les entreprises. Moins de tracasseries et moins de paperasserie.

• Les entreprises, libérées des charges, embaucheront massivement permettant à des milliers de jeunes découragés de reprendre espoir et à des milliers de chômeurs de ne plus peser sur le budget de la nation.

LA RÉFORME FISCALE.

La réforme fiscale et la fraude fiscale vont de pair.

En fin de compte, l'impôt est payé par le consommateur.

On installera progressivement chez tous les détaillants une caisse enregistreuse que les fonctionnaires fiscaux relèveront comme sont relevés les compteurs d'électricité. Ils calculeront et feront payer sur place la T.V.A.

1° - Les commerçants n'auront plus aucune déclaration à faire. Encore des papiers et des soucis en moins.

2° - La rentrée de l'impôt sera immédiate. Tant mieux pour le Trésor Public.

Ceux qui accepteront ce système seront dispensés de contrôle.

En fin d'exercice, les fonctionnaires du fisc établiront en collaboration avec eux leur déclaration de bénéfice.

Ainsi se créera le consensus indispensable entre le fisc et le contribuable, premier pas vers la réforme totale du Code Général des impôts.

L'impôt est une impérieuse nécessité dans un Etat civilisé.

Il doit donc être conçu et recouvré avec un minimum de consensus entre le fisc et le contribuable.

Un Etat où le citoyen qui ne **FRAUDE PAS** est le citoyen qui ne le **PEUT PAS,** est un Etat responsable d'une **mauvaise loi** de nature répressive, anti-démocratique et qui cherche volontairement à dresser le **citoyen fonctionnaire** contre le **citoyen contribuable.**

LA SÉCURITÉ.

Le plus grand risque actuel : c'est l'accident de voiture.

La preuve : **5.000.000 d'handicapés physiques** victimes la plupart d'accidents dont la gravité est liée à la vitesse excessive.

Il est inhumain d'oublier de prendre en compte la vie de ces malheureux et de laisser une publicité désastreuse s'instaurer pour inciter à la vitesse... tandis que cette dernière est limitée par des panneaux derrière lesquels se cachent gendarmes et C.R.S. munis de leurs petits radars.

Ce sont les véhicules eux-mêmes dont la vitesse doit être limitée **au maximum prévu par la loi.**

Les jeunes conducteurs ne devront utiliser pendant une période suffisante qu'un véhicule à vitesse réduite. Il y aura moins de morts et de blessés lorsque vous lirez le journal le lundi matin. La Sécurité Sociale, le corps médical et tout le monde s'en porteront mieux.

Les effectifs de polices AINSI LIBÉRÉS DE CES TÂCHES DE CONTRÔLE SERONT AFFECTÉS A LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS pour lesquels ils se sont engagés à servir.

L'APPLICATION DES PEINES :

La privation de liberté constitue le moyen efficace pour mettre un terme à la délinquance répétée qui nargue et décourage gendarmes et policiers.

A côté des prisons classiques réservées à la grande délinquance, des locaux désaffectés seront aménagés pour recevoir les récidivistes de délits mineurs dont l'évasion ne constitue pas un grand danger pour la société et qui ainsi ne risqueront pas d'être corrompus par une déplorable promiscuité.

Le 16 mars en votant pour nous, vous VOTEREZ UTILE.

Vu, les candidats

Imp. CHAUMEIL - 37 Tours